



DON'T PLAY WITH MY FOOD

STOPPER LA SPÉCULATION ALIMENTAIRE

Claude Gruffat
Député européen Verts/ALE

CLAUDE
GRUFFAT



LA SPÉCULATION ALIMENTAIRE ET LES PROFITEURS DE CRISE

En 1962, le secteur financier représentait environ 16 % des profits de l'économie américaine ; le secteur manufacturier, près de 49 %. Quarante ans plus tard, la part de la finance atteint plus de 43 %, celle de l'industrie moins de 8 %. Depuis une trentaine d'années, un basculement similaire s'est opéré dans la plupart des pays : c'est la financiarisation.

Rendue possible par la mise en œuvre de politiques néolibérales, ce processus découle de décisions politiques visant à déréguler l'économie.

L'Union Européenne aussi a pris le pied de la déréglementation financière. Nous le dénonçons déjà en 2020 avec mes collègues, alors que la Commission profitait de la crise de Covid-19 pour se lancer dans la dérégulation financière à grande échelle.

Et avec la crise économique qui se profile, nous ne pouvons pas rester silencieux sur ce qu'il se passe sur notre nourriture. On ne peut pas laisser un petit nombre de personnes spéculer sur notre alimentation, et sur notre futur.

Avec mes collègues des Verts/ALE nous nous battons contre la spéculation sur les matières premières et c'est le sens du débat de cette semaine au Parlement Européen.

LA REVUE LA DIRECTIVE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (MIFID/MIFIR), UNE OCCASION DE LUTTER CONTRE LA SPÉCULATION

La *Markets in financial instruments directive* (MIFID) et son règlement (MIFIR) ont été élaborés puis révisés à la suite de la crise financière de 2007.

Une révision ciblée des textes a été proposée l’an dernier par la Commission européenne. Si cette révision n'aborde pas du tout l'aspect relatif à la spéculation et à la manipulation des marchés, nous avons profité, le groupe des Verts/ALE, de cette réouverture partielle de la directive pour injecter des amendements relatifs à cette question.

Nous avons en effet demandé à revenir sur les limites de position, qui concernent le montant maximal qu'une entité financière est autorisée à trader sur un produit donné. La directive actuelle prévoit un certain nombre d'exemptions nuisant grandement à l'efficacité de ce régime (article 57 de l'actuelle directive). L'amendement en question a notamment pour but de limiter la spéculation sur les matières premières.

Par ailleurs, nous avons déjà mené une bataille que nous avons perdue en juillet dernier concernant un acte délégué précisant les modalités d'application du régime actuel (nous avons échoué dans cette objection à l'acte délégué, pour un vote qui avait eu lieu quelques secondes après celui sur la taxonomie).

Nous, les Verts/ALE, nous nous battons pour un marché sain, sans manipulation sur les matières premières. Pour des prix justes, qui ne soient pas dépendants des traders.

POURQUOI LA SPÉCULATION EST UN SUJET IMPORTANT, A FORTIORI SUR LA NOURRITURE ?

Depuis le début de la guerre menée en Ukraine par la Russie, une nouvelle forme d'inflation est arrivée sur notre continent. L'inflation européenne est due principalement à la montée de prix de l'énergie et n'est donc pas une inflation "classique" tirée sur la demande, comme c'est le cas aux Etats-Unis.

L'inflation a entraîné une forte montée des prix. En jouant en bourse, les spéculateurs financiers alimentent cette flambée des prix dans le but de faire des profits. Une pratique qui atteint directement notre assiette.

Selon Foodwatch et la FAO, les prix des denrées alimentaires ont bondi mondialement de près de 30% en un an (1).

En effet, plusieurs matières premières alimentaires sont cotées en bourse. C'est le cas du blé par exemple.

Au cours de la première semaine de mars, les fonds négociés en bourse liés aux matières premières (ou ETF, qui sont ouverts à la négociation pour le public) ont reçu 4,5 milliards de dollars d'investissements, selon un rapport de LightHouse. En avril, deux des principaux ETF agricoles avaient attiré des investissements nets des investisseurs de 1,2 milliard de dollars - contre seulement 197 millions de dollars pour l'ensemble de l'année 2021.

1 <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/en/>

L'IPES-Food (le Panel international d'experts sur la nourriture durable) (2), co-présidé par Olivier de Schutter, a affirmé, dans un rapport de mai concernant la guerre menée par la Russie en Ukraine et ses impacts, que **la mise en réserve des céréales et la spéculation sur les denrées sont des facteurs-clefs dans le fait que les chocs actuels deviennent une véritable crise des prix de la nourriture.**

- Parmi leurs recommandations, les experts appellent à s'attaquer à la spéculation sur les denrées et à renforcer la transparence des marchés.

L'Institut pour la politique agricole et commerciale (3) a relevé que le 8 mars, les contrats à terme de blé à la bourse de Chicago ont atteint des niveaux historiquement hauts.

- En début d'année, il semble que 77% de la hausse des prix n'aient été associés qu'à de l'offre et de la demande.

Le Trade and Development Report 2022 (UN) (4) relève notamment que **les instruments financiers innovants (dérivés, options etc.) "ont permis à des spéculateurs de marché d'influencer le prix de matières clefs, telles que la nourriture et l'énergie"**, ajoutant que cette tendance était "clairement apparente dans le contexte actuel".

- Est également mentionné : "Aujourd'hui, il y a une forte preuve que la déconnexion entre la spéculation financière et la couverture commerciale est un facteur important conduisant à l'augmentation des prix sur les ressources énergétiques et alimentaires".
- La spéculation dans l'énergie est mise en évidence et des mesures sont préconisées (notamment eu égard à la transparence, de la réglementation, de la surveillance de marchés etc.) pour améliorer la situation.

2 https://ipes-food.org/_img/upload/files/AnotherPerfectStorm.pdf

3 <https://www.iatp.org/wheat-futures-prices-and-war-regulation>

4 https://unctad.org/system/files/official-document/tdr2022_en.pdf

Dans une lettre de juillet, le Financial Stability Board (5) relevait le risque de pression sur ces marchés, notamment énergétique.

L'organisation surveille les marchés relatifs aux denrées alimentaires et à l'énergie, ainsi que les effets indirects découlant de la volatilité des prix de ces marchés sur le système financier mondial.

Alors comme le disait mon collègue Philippe Lamberts dans une tribune il n'y a pas si longtemps **les spéculateurs s'engraissent, les pauvres trinquent**. En prenant la décision d'affaiblir – dès 2016 – les règles encadrant la spéculation sur les produits agricoles, une majorité de décideurs européens a choisi délibérément de placer les intérêts des traders au-dessus de ceux des populations les plus vulnérables, ici et ailleurs.

La flambée des prix et la faim menacent désormais la stabilité de dizaines de pays dans le monde, où les gouvernements, fortement endettés, n'ont pas les moyens d'amortir le choc.

QUELLES SONT NOS DEMANDES ?

- Une réelle supervision des marchés et de leur fonctionnement/leurs tendances.
- Des données précises quant à la hausse des prix du fait de l'agression russe en Ukraine d'une part, et de la spéculation et des manipulations de marché d'autre part.
- Des mesures des autorités nationales de contrôle pour annihiler la manipulation des marchés et limiter la spéculation.
- Des changements relatifs au régime de limites de position dans le cadre de la révision de la directive MiFid.

5 <https://www.fsb.org/wp-content/uploads/P130722-1.pdf>

CONTACTS

Candice Menant-Fernández (+33) 07 69 02 95 87

Pauline Moreul (+33) 07 81 22 93 33